

En Bref:

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none">Le vol s'intensifie en Ile-et-Vilaine, risque moyen pour le département.Début des vols dans le sud-est des Côtes-d'Armor.
	Sésamie		<ul style="list-style-type: none">Nouvelles captures en Ile-et-Vilaine.
	géomyza		<ul style="list-style-type: none">Informations sur le ravageur.Enquête en ligne sur les dégâts liés à la géomyza. Cliquez-ici : enquête en ligne géomyza.
	Désherbage		<ul style="list-style-type: none">Rappel sur le désherbage mécanique

Légende : Risque global très faible 
Risque global très fort 

Merci de répondre à l'enquête géomyza. Cette enquête est essentielle, elle doit permettre de mieux identifier les facteurs de risque, les dates de semis et les zones concernées. Cliquez-ici : [enquête en ligne géomyza](#).

MAÏS

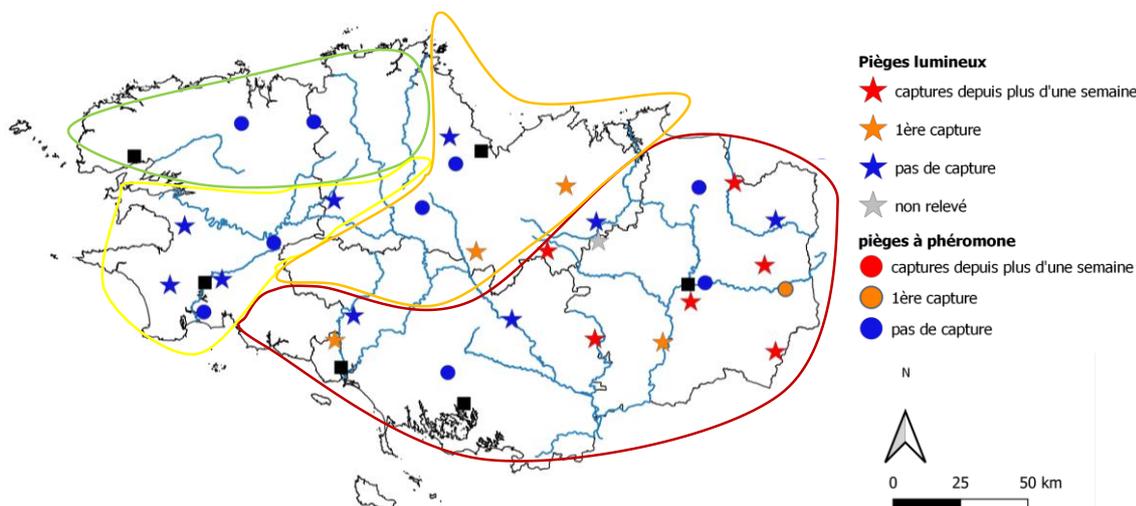
Pyrale



Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

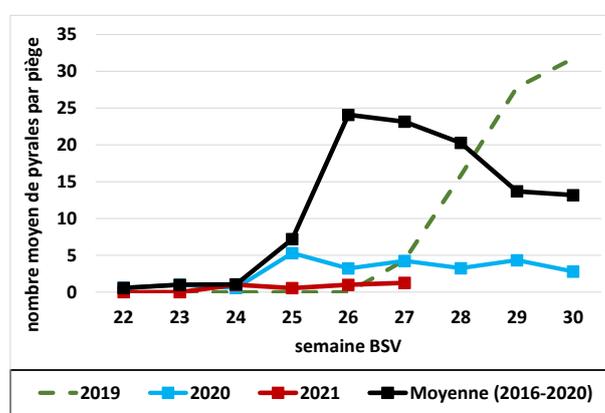
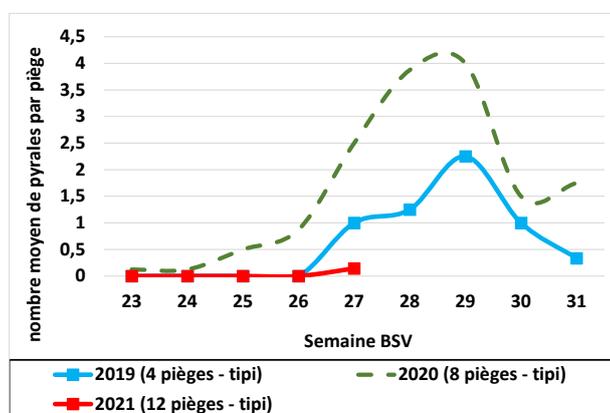
Cette semaine 15 pièges lumineux et 7 pièges à phéromone ont été relevés. Au total 19 pyrales ont été piégées. La quasi-totalité des captures a été faite par des pièges lumineux en Ile-et-Vilaine. Une 1^{ère} capture a été faite dans un piège à phéromone cette semaine dans cette zone (cf. Carte 1). Les 1^{ères} captures ont également été faites dans le sud-est des Côtes-d'Armor (cf. Carte 1).

Carte 1 : Cartographie du réseau de piégeage pyrale ainsi que de l'état des captures à la semaine 27.



L'année 2021, sur les relevés des pièges lumineux et à phéromones, se caractérise par un vol tardif (2-3 semaines de retard) et de très faibles captures (cf. Graphique 1 et 2).

Graphique 1 et 2 : dynamique de vol de la pyrale - pièges phéromones à gauche et pièges lumineux à droite.



Analyse de risque et prévisions :

Le vol semble s'intensifier en Ile-et-Vilaine, de nouvelles captures ont été faites et les pièges déjà positifs la semaine dernière continuent de capturer. Les 1^{ères} captures sont également observées dans des pièges lumineux du sud-est des Côtes-d'Armor. Le risque passe à **moyen** en Ile-et-Vilaine.

Le retour de températures plus chaudes cette semaine sera favorable au vol de la pyrale.

B Des méthodes de lutttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)

Sésamie

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Cette semaine 1 piège lumineux et 3 pièges à phéromones ont été relevés, seul le piège lumineux située près de Rannée dans le sud de l'Ille-et-Vilaine a capturé 3 sésamies. Ce piège avait déjà capturé 8 sésamies la semaine dernière.



Pour en savoir plus sur ce ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis : [Sésamie cliquez-ici](#)

Analyse de risque et prévisions :

Le piège lumineux qui a permis la capture des papillons est installé dans la zone à pression potentielle élevée. (Cf. carte en annexe). C'est dans cette zone que sont attendues les captures de ce ravageur.

Le retour de températures plus chaudes cette semaine sera favorable au vol de la pyrale.

Géomyza

Dégâts de mouches observés

Hors réseau, des attaques ont été signalées les semaines précédentes et particulièrement le nord de l'Ille et Vilaine qui est fortement touchée. Plus d'informations dans le BSV de la semaine dernière ([BSV n° 16-cliquez ici](#)).

Une enquête est en ligne pour renseigner les dégâts, y répondre permettra de mieux caractériser le ravageur : cliquez-ici [géomyza](#).

Zoom sur la géomyza :

Détail dans le [BSV n° 16 - cliquez ici](#)

Désherbage mécanique

Le désherbage mécanique est toujours d'actualité, notamment pour les resemis. Quelques rappels pour l'utilisation des différents outils et des stades limites d'interventions. Plus de détails dans le BSV n° 15 ([BSV n° 15](#)).

La herse étrille est utilisable en prélevée du maïs (3-6 km/h) mais au stade stade 3-4 feuilles (3 km/h) et 4-6 feuilles (4-5 km/h) elle peut occasionner des pertes ou des blessures de feuilles non négligeables. Ajustez au mieux les réglages d'outil.

La houe rotative est utilisable en prélevée du maïs (15-20 km/h) puis du stade 3-4 feuilles (12 à 15 km/h) à 4-6 feuilles (15 à 20 km/h). Les passages au stade coléoptile ou 1ère feuille du maïs occasionnent des pertes pour la culture.

La bineuse est utilisable à partir de 2 feuilles, en présence d'équipement protège-plants. On peut également l'utiliser entre 4 et 10 feuilles (entre 6 et 10 km/h) avec buttage, apprécié lors du dernier passage.



Photo 1 : binage d'une parcelle de maïs. Source : Chambre Agriculture

L'ensemble des observations
contenues dans ce bulletin a été réalisé
par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, BCEL-OUEST,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA
35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA
PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE,
INRAE, LYCEE DE BREHOULOU, LE
GOUessant, LEGALL CORRE, TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de
France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les
crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une
tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être
transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture
dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les
agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces
décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs
cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*